

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépôt du rapport financier et des faits saillants de l'exercice financier 2018

Saint-Joseph-du-Lac, le 8 juillet 2019 - Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a déposé, le 2 juillet dernier, le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, et a relaté publiquement les faits saillants dudit rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à la Loi 122 et à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Le rapport financier a été déposé sans réserve par la firme Goudreau Poirier inc, et confirme la position enviable de la Municipalité en matière de performance fiscale.

Excédent de fonctionnement de 607 862 \$

En 2018, la Municipalité disposait d'un budget de fonctionnement de 8,2 M \$. Le rapport financier 2018 fait état d'un excédent de fonctionnement de 607 862 \$. Ce surplus est attribuable en majorité à la perception de taxation complémentaires et aux droits de mutation, ainsi qu'à l'affectation de montants en réserve ayant pallié certaines dépenses supplémentaires sur le réseau d'aqueduc et d'égout.

Dette nette consolidée à long terme de 3 968 745 \$

De plus, les efforts constants de l'administration municipale en ce qui concerne la gestion budgétaire se voient également répercutés sur la baisse du niveau d'endettement à long terme de la Municipalité. En effet, le passif consolidé, incluant la dette à long terme, a connu une diminution importante de 14 % entre 2017 et 2018, pour atteindre 7 420 724 \$. Au surplus, en retranchant les passifs tels que les retenues de garantie, fournisseurs, salaires, intérêts courus, etc., qui totalisent 1 812 659 \$, puis les subventions gouvernementales garanties et à la charge de tiers totalisant 1 639 320 \$, les contribuables assument une dette nette consolidée de 3 968 745 \$.

De plus, selon le profil financier édition 2018 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'endettement à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée à Saint-Joseph-du-Lac atteint 0,65 \$, comparativement à 1,78 \$ pour la même classe de population ailleurs au Québec. En somme, le taux d'endettement de Saint-Joseph-du-Lac est nettement inférieur à la moyenne.

« Le conseil municipal et moi sommes fiers de la performance fiscale de la Municipalité, car il s'agit d'une nouvelle preuve confirmant la gestion efficiente des ressources et des services. En effet, en maintenant le cap sur un budget serré, la Municipalité peut offrir aux Joséphoises et aux Joséphois des services de qualité tout en conservant des taux de taxe très compétitifs et une dette à long terme plus que raisonnable », conclut le maire, M. Benoit Proulx.

L'entièreté du rapport financier 2018 ainsi que les faits saillants peuvent être consultés dans la section Finances sur le site www.sjdl.qc.ca.

— 30 **—**

Renseignements: Marie-Michelle Crevier

Responsable des communications

450 623-1072 poste 233 mmcrevier@sjdl.qc.ca